

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE
DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE PALAISEAU

La commune de Palaiseau est alimentée par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Eléments statistiques en décembre 2016

- La superficie est de 115 ha
- La population est de 33 318 habitants
- Le nombre d'abonnés est de 6 211
- La consommation de la commune a été, au cours de l'année 2016, de 1 893 510 m³.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée dans la commune de Palaiseau est de l'eau de Seine traitée pour répondre à la réglementation sanitaire au niveau de l'usine de Choisy-le-Roi. Cette usine a produit en 2016 un volume moyen d'environ 313 000 m³/j, avec des pointes à 408 581 m³ par jour. Sa capacité maximale de production s'élève à 600 000 m³/jour.

Situation géographique et topographique

La ville de Palaiseau se situe au nord du département de l'Essonne. Les communes limitrophes sont : au nord Igny (91), à l'ouest Saclay (91), au sud Villebon-sur-Yvette (91), à l'est Champlan (91).

Son altitude est comprise entre les cotes 47 m et 159 m.

Composition du réseau

Le relief accidenté de la commune impose 4 niveaux d'alimentation :

1. le niveau 170 (niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique) dessert les quartiers nord de la commune, délimités par les rues de Vauhalla, du Mont, Joseph Bara, Voltaire, Dr Morère, Gutenberg, autoroute A 10 et rue de Stalingrad. L'eau provient de l'usine de surpression de Massy en équilibre sur les réservoirs de Palaiseau, reliés entre eux par 2 canalisations de transports (feeders) de 600 mm de diamètre.
2. le niveau 150 alimenté par détente du N.P. 170 dessert la vallée de l'Yvette, au sud du R.E.R. B et des rues Dr Morère et Gutenberg.
3. le niveau 210 alimente le plateau délimité par la route de Saclay et le chemin de la Hunière. L'eau provient de l'usine de surpression de Palaiseau. Ce secteur ne comporte pas de réservoir d'équilibre. Compte tenu de la forte évolution urbanistique sur cette zone, d'importants projets de renforcement de l'alimentation ont été retenus :
 - 3.1. Renforcement de l'usine de surpression
 - 3.2. Construction d'un nouveau réservoir
 - 3.3. Construction d'une nouvelle canalisation de DN 600 mm sur un linéaire de 4 025 mètres rejoignant le réservoir d'équilibre surélevé de Saclay (TP 210).
4. le niveau 190 alimenté par détente du réseau N.P. 210 dessert le quartier situé entre le R.E.R. B, la rue Elysée Reclus et le plateau. Ce secteur ne comporte pas de réservoir d'équilibre.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L 332-11-1 et L 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Par ailleurs, les évolutions prévues par le PLU ne doivent pas obérer les ouvrages indispensables du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France assurant le service public de l'eau potable.

Réseaux primaires - Ouvrages généraux :

Actuellement, les réseaux sont suffisants pour couvrir les besoins de la commune de Palaiseau.

Réseaux secondaires et tertiaires :

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune ainsi que la défense contre l'incendie.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Des canalisations de 300, 400 et 600 mm de diamètre traversent les parcelles figurant sur la liste ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de 600 , 400 et 300 mm de diamètre

Adresse de la propriété	Références cadastrales
<u>Canalisation de 600 mm :</u>	
Rue César Franck	Section BE n° 215
Rue Joseph Bara	Section BM n° 128, 123, 121, 116, 119, 65 à 74
Traversée de l'A10 et du TGV Atlantique	
Résidence les Terres Rouges	Section BI n° 503
Rigole des Granges	Section Z n° 196
<u>Canalisations de 600 mm et 400 mm</u>	
Chemin de la Vauve aux Granges	Section H n° 377, 378
<u>Canalisation de 300 mm :</u>	
EPADS	Section H n° 118, 173, 174, 176, 269, 271, 273,
Chemin de la Vauve aux Granges	275, 322, 324, 344, 345, 365

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France - Tél. : 09 69 36 99 00.

Novembre 2017

Origine de l'eau

Le Syndicat des Eaux d'Ile de France, dans la partie nord de l'Essonne, est alimenté par de l'eau de Seine rendue potable à l'usine de Choisy le Roi dans le Val de Marne. La gestion est assurée par le SEDIF.

Quartiers

L'ensemble de la commune excepté le quartier de la Troche

Contrôles sanitaires réglementaires

L'ARS est chargée du contrôle sanitaire de l'Eau Destinée à la Consommation Humaine, pour le compte du Préfet. Cette synthèse prend en compte les résultats d'analyses de 144 échantillon(s) d'eau prélevé(s) en production et de 165 échantillon(s) prélevé(s) sur le réseau de distribution.

BACTERIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : Absence exigée.

NITRATES

Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : ne pas dépasser 50 mg/L.

DURETE

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité.

FLUOR

Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau. Limite de qualité : ne pas dépasser 1,5 mg/L. Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor (comprimés,...) chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Dans ce document, la qualité de l'eau est donnée selon l'appartenance à l'une des quatre classes d'exposition annuelle de la population aux teneurs en pesticides : C, NC0, NC1 ou NC2.

SULFATES

Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Référence de qualité : ne pas dépasser 250 mg/L.

ALUMINIUM

Élément présent naturellement dans l'environnement. Référence de qualité : ne pas dépasser 200µg/L.

**EAU D'EXCELLENTE QUALITE
BACTERIOLOGIQUE**

Tous les prélèvements sont conformes.
Nombre de prélèvements : 308

**EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE,
CONTENANT PEU DE NITRATES**

Moyenne : 21,7 mg/L Maximum : 31,6 mg/L
Nombre de prélèvements : 144

**EAU CALCAIRE
Une eau calcaire n'a aucune incidence sur
la santé**

Moyenne : 23,03 °f Maximum : 29,4 °f
Nombre de prélèvements : 144

**EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE,
TRES PEU FLUOREE**

Moyenne : 0,13 mg/L Maximum : 0,16 mg/L
Nombre de prélèvements : 20

EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE

Moyenne : 0,02 µg/L Maximum : 0,24 µg/L
(Métaldéhyde)
Nombre de prélèvements : 20
Classe NC0 = Un dépassement de la limite de qualité a été observé sur une durée de moins de 30 jours

**EAU DONT LA TENEUR EN SULFATES EST
CONFORME A L'INDICATEUR DE QUALITE**

Moyenne : 28,9 mg/L Maximum : 39,7 mg/L
Nombre de prélèvements : 144

**EAU CONFORME A LA REFERENCE DE QUALITE,
CONTENANT PEU D'ALUMINIUM**

Moyenne : 29,31 µg/L Maximum : 60 µg/L
Nombre de prélèvements : 185

AVIS SANITAIRE GLOBAL

L'eau distribuée en 2016 a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés (fluor, nitrates, aluminium...) à l'exception d'un dépassement ponctuel de la limite de qualité en pesticides. En l'état, l'eau peut toutefois être consommée sans risque pour la santé.

Pour le Directeur Général
L'ingénieur d'études sanitaires
Lisa SERVAIN